

Envoyé en préfecture le 22/11/2022 Reçu en préfecture le 22/11/2022 Affiché le 23/11/2022

ID: 022-200067981-20221115-DEL2022\_11\_210-DE

## Département des Côtes d'Armor GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

**SEANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022** 

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 15 novembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

## Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant); AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BEGUIN Jean-Claude; BERNARD Joseph; BIAVA Denis (suppléant); BILLAUX Béatrice; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPE Fanny; CHARLES Olivier; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; DOYEN Virginie; DUMAIL Michel; GOUAULT Jacky; GOUDALLIER Benoît; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVE Gildas; INDERBITZIN Laure-Line; JOBIC Cyril; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe; KERHERVE Guy; LE BARS Yannick; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE FLOC'H Éric; LE FLOC'H Patrick; LE FOLL Marie-Françoise; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE GOFF Yannick; LE LAY Alexandra; LE MARREC François; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE MOIGNE Yvon; LE SAOUT Aurélie; LOZAC'H Claude; MOURET Patricia; PARISCOAT Dominique; PARROT Marie-Christine; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PUILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RASLE-ROCHE Morgan; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; SAMSON-RAOUL Caroline; SIMON Yvon; TALOC Bruno; VIBERT Richard.

## Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOETE Cécile à CLEC'H Vincent BOUCHER Gaëlle à RASLE-ROCHE Morgan

ECHEVEST Yannick à LE FOLL Marie-Françoise
GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Claudine

GIUNTINI Jean-Pierre à GUILLOU Cla HAGARD Elisabeth à SIMON Yvon

LE CREFF Jacques à CALLONNEC Claude
LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert

LEYOUR Pascal à JOBIC Cyril

LINTANF Joseph à PRIGENT Christian
NAUDIN Christian à PUILLANDRE Elisabeth
PIRIOU Claude à LE GAOUYAT Samuel
SCOLAN Marie-Thérèse à LOZAC'H Claude
ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe

## Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUILLENNEC Rachel; BREZELLEC Marcel; BUHE Thierry; LARVOR Yannick; LE HOUEROU Annie; LE VAILLANT Gilbert; MANGOLD Jacques; MOZER Florence; PRIGENT Jean-Yvon; PRIGENT Marie-Yannick; QUENET Michel; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents 63 Procurations 13 Absents 12

> Date d'envoi de la convocation Mardi 08 novembre 2022



Envoyé en préfecture le 22/11/2022 Reçu en préfecture le 22/11/2022 Affiché le 23/11/2022

ID: 022-200067981-20221115-DEL2022\_11\_210-DE

DEL2022-11-210

Habitat

LOGEMENT SOCIAL : SUBVENTION SUR UN PROGRAMME DE ARMORIQUE-HABITAT A PLOUEZEC

Le bailleur social « Armorique Habitat » sollicite auprès de l'Agglomération les subventions auxquelles il peut prétendre au titre du régime d'aide au logement social du Programme Local de l'Habitat (PLH), pour l'opération ci-après :

Nom opération Adresse	« Plouézec Lan Vian » Section Al n° 24p , Plouézec
Nombre de logements	8
Type d'opération	Neuf
Produits**	6 PLUS, 2 PLAI
Coût de revient (TTC)	499 149,00 €
Fonds propres bailleur	102 000,00 €
Emprunts bailleur	388 251,00 €
Subventions Etat	6 398,00 €
Autres subventions	0,00 €
Subvention Agglo PLUS/PLAI	2 500,00 €
Subvention Agglo 10% HT en intervention sur l'existant	0,00 €
total Agglo (droit commun)	2 500,00 €
este à financer	0€

<sup>\*\*</sup> PLUS : prêt locatif usage social (ménages modestes) ; PLAI : prêt locatif aidé d'intégration (ménages très modestes)

Vu la délibération D2020-12-349 du 15 décembre 2020 portant adoption du régime d'aide au logement actuellement en vigueur et le règlement associé ;

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- D'accorder à Armorique Habitat une subvention de 2 500 € pour l'opération précitée ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer les documents correspondants.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance,

Gilbert LE BLEVENNEC